

Vienné
le 5 décembre 2024



À LA UNE

3^{ème} Conférence régionale
de la Métallurgie
Nouvelle-Aquitaine

TERRITOIRE

La traite d'êtres humains
dans le milieu du travail
institutionnalisée en
agriculture dans les Landes

TERRITOIRE



Pour des forêts vivantes !
3 000 manifestants à Guéret



DOSSIER

TROMBINOSCOPE DE NOS MANDATÉ·E·S RÉGIONAUX 2024

Edito



Face aux défis, l'urgence de l'unité et de l'action !

Alors que l'année touche à sa fin, les défis économiques et sociaux n'ont jamais été aussi pressants pour les travailleuses et travailleurs. Certes, l'inflation est revenue aux taux antérieurs mais les prix à la consommation et notamment l'alimentation sont eux restés à un niveau très élevé, ce qui met en difficulté les plus fragiles.

A cela, il faut ajouter le prix des logements devenu le premier poste de dépense des ménages devant l'alimentation. La tension locative en Nouvelle-Aquitaine est à son paroxysme.

Pouvoir se loger dignement et avoir accès à une alimentation saine sont des droits, comme celui d'avoir un emploi.

Mais pour l'emploi, là aussi il y a de fortes inquiétudes en France comme dans notre région.

La réalité économique vient de rattraper le gouvernement qui, il n'y a pas si longtemps, justifiait sa politique libérale faite de cadeaux fiscaux au patronat, par la baisse du nombre de privés d'emploi.

Outre le déficit budgétaire, cette réalité fait que malgré les milliards d'euros d'aides aux entreprises, cela ne les a pas empêchées de déclencher des plans sociaux, de délocaliser ou même de fermer des usines pour continuer à servir la soupe aux actionnaires.

Actuellement, plus d'une centaine de fermetures d'usines en France, y compris en Nouvelle-Aquitaine, reflètent une tendance préoccupante de désindustrialisation. Par exemple, des entreprises de l'industrie automobile ont annoncé des réductions significatives de leur activité ou des fermetures complètes d'usines comme Michelin.

Les salariés d'Hennessy à Cognac refusent un projet de délocalisation partielle sous le prétexte d'une éventuelle augmentation des droits de douane. Ce projet, suscite une forte opposition parmi les salariés. Environ 500 travailleurs étaient mobilisés récemment dans cette lutte pour préserver la production locale et maintenir les emplois dans la région.

Alors comme d'habitude, la droite nous ressort leur sempiternelle ritournelle sur la durée du travail et le coût des services publics, allant même à s'enfermer dans le piège du front national sur le coût des étrangers. Oui, les étrangers sont une chance pour notre pays !

Mais face à ces attaques, les mobilisations des derniers mois montrent que l'espoir demeure et rappellent que rien n'est jamais figé. Alors, réussissons les élections TPE et le 12 décembre.

Des solutions existent, répondant aux aspirations portées par les salariés.

Ensemble, construisons un avenir où le travail ne soit plus synonyme de précarité, mais d'émancipation et de solidarité.

Robert Colin
Référént TPE NA

Sommaire

Editorial.....p2

À la Une
3^{ème} Conférence régionale de la
Métallurgie NA.....p3

Territoire
La traite d'êtres humains dans le milieu du
travail institutionnalisée en agriculture dans
les Landes.....p4-5

Publicité
Diagoris.....p6

Territoire
48^{ème} Congrès de l'UD CGT
Deux-Sèvres.....p11

Professions
Conférence des 10 & 11
octobre du secteur Cheminots
Limoges.....p12-13

Territoire
Pour des forêts vivantes !
3 000 manifestants à Guéret.....p14-15

DOSSIER
TROMBINOSCOPE DE NOS
MANDATÉ·E·S RÉGIONAUX
2024..... p7-10

Directrice de publication : Samantha Dumousseau
Comité régional CGT NA - Bourse du Travail - 44 cours A.Briand -
CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex
Création : pom'C - 47350 LACHAPELLE
Mise en page : Service Communication CGT NA
Imprimé par Rivet Presse Edition, Limoges



3^{ÈME} CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA METALLURGIE NOUVELLE-AQUITAINE



Avenir industriel, progrès social, combativité et perspectives étaient au menu de la 3^{ème} conférence régionale Metallurgie de la Nouvelle-Aquitaine regroupant près d'une centaine de participants représentant 35 syndicats et toutes les filières du territoire les 10 et 11 octobre à Carcans.



Des élus du personnel, ancrés dans la réalité du quotidien de nos entreprises et confrontés aux difficultés que peut rencontrer notre militantisme ont débattu pour adapter l'activité de la CGT au quotidien des salariés et des propositions qu'elle porte face aux inquiétudes et interrogations des salariés.

Jeunesse et syndicats nouvellement constitués sont venus témoigner de la vitalité d'un syndicalisme offensif et combatif dont la priorité demeure la réponse aux besoins sociaux et la volonté de construire un rapport de force favorable aux revendications. Malgré les difficultés partagées, de nombreux syndicats obtiennent des résultats, sur les salaires après des luttes victorieuses souvent accompagnées par des stratégies de lutte inédites ou sur la syndicalisation avec des exemples réussis d'ouverture de la CGT aux salariés.

Les nombreuses interventions et témoignages ont balayé un large éventail de sujets importants. Les questions de Paix et de désarmement ont été abordées à plusieurs reprises en lien avec la dramatique actualité.

Plusieurs camarades ont soutenu qu'ensemble, unis et solidaires sur nos revendications nous ferons reculer les divisions et le poison du racisme.

Les difficultés de mobilisation et donc forcément les questions sur nos stratégies de lutte, l'importance de la formation syndicale et la nécessité de s'impliquer dans les plans de formation pro dans nos entreprises, notre lien avec l'institutionnel et la places des jeunes dans notre organisation ont également été abordés.

Salaires et classifications sont au premier rang des préoccupations mais les nombreuses entreprises en difficulté, principalement dans l'automobile, restent en tête de nos inquiétudes. La France est la championne d'Europe de la délocalisation et la Nouvelle-Aquitaine n'est pas épargnée puisque ce sont plus de 70 000 emplois qui ont fait l'objet d'une délocalisation entre 1995 et 2017.

Cette conférence s'est conclue sur des notes positives. Les participants appellent les syndicats à s'inspirer des témoignages de succès et d'initiatives réussies dans le territoire. Nous devons rester optimistes et être innovants pour créer les conditions permettant aux salariés de se mobiliser ensemble, donneurs d'ordres et sous-traitants, pour gagner un autre partage des richesses.

Sébastien Solignac



LA TRAITE D'ÊTRES HUMAINS DANS LE MILIEU DU TRAVAIL INSTITUTIONNALISEE EN AGRICULTURE DANS LES LANDES

CE SONT LES VICTIMES QUI TRINQUENT !

Le 10 juin 2024, douze travailleuses et travailleurs Colombiens sans papiers, victimes de traite des êtres humains dans le milieu du travail agricole, ont été livrés à eux-mêmes suite à une importante descente de police, dès 5h30 du matin, sur LABOUHEYRE (40) et les taudis qu'ils occupaient.



Après dix jours d'errance, le 20 juin, ils ont poussé la porte de l'UD CGT des Landes, qui s'est aussitôt largement mobilisée, pour les écouter, les reconforter, organiser la solidarité pour couvrir les besoins immédiats les plus élémentaires, nourriture, un toit, un lit, et les accompagner dans leur volonté d'obtenir le respect de leurs droits et de leur dignité, avec la participation de la FNAF CGT et de la CGT RANDSTAD.

Avant la descente de police, onze d'entre eux travaillaient à LEGUM'LAND, (PRIMÉALE - Groupe Coopératif AGRIAL), à YCHOUX (40), payés par virement bancaire, sur des comptes NICKEL, par RANDSTAD, agence de travail temporaire de MIMIZAN (40), dans laquelle eux-mêmes ne se sont jamais inscrits, et donc, sans remise de contrat de mission ni bulletins de salaire.

Ils sont venus en France appâtés par un réseau tentaculaire de rabatteurs et de passeurs, qui opéraient principalement en Colombie, en Espagne et en France, leur faisant miroiter, moyennant finances, de leur trouver « facilement du travail avec contrat et papiers, à la campagne, en France, à LABOUHEYRE ».

Puis, ces rabatteurs envoyaient directement ces travailleuses et travailleurs vers des contacts situés à LABOUHEYRE, dont ils leur donnaient uniquement un prénom et un numéro de téléphone. Reviennent souvent les mêmes prénoms : ALEJANDRO, LUZ, ROCIO, RUBEN, aujourd'hui, soit mis en examen, soit placés sous contrôle judiciaire ou en détention provisoire.

Arrivés à LABOUHEYRE, ces contacts rencontraient les travailleurs, les dépouillaient de leur argent, entre 1200 et 1500 € pour « commencer le processus des papiers » ; 250 € par personne pour louer un simple lit avec matelas sale et défoncé, sans draps, sans couvertures, sans oreillers, dans une petite chambre sale à plusieurs lits, entre 3 et 5 ; une seule cuisine sale et en mauvais état, sans ustensiles ni vaisselle et une douche et un WC dans le même état pour 10 à 15 personnes, le tout avec rats, souris et cafards.

Pour un couple, 800 € ont été exigés pour une pièce de 10 m², dans les mêmes conditions d'insalubrité, sans linge ni vaisselle, mais toujours avec rats souris et cafards.

Pour se rendre du logement sur le lieu de travail, il fallait payer entre 5 et 10 € par jour et par personne, selon le nombre de trajets.

Après l'installation, les rabatteurs revenaient séparément vers eux pour leur remettre, en guise de « papiers » promis, des copies grossières de DNI espagnols, portant identité et coordonnées différentes, avec photo peu ressemblante, « papiers parfaitement légaux et valant permis de travail provisoire en France, en attendant les papiers définitifs » leur disaient-ils ; DNI Espagnols dont les rabatteurs exigeaient de surcroît une « location » allant de 150 à 300 € par mois et par personne.

Puis, les rabatteurs leur indiquaient l'entreprise dans laquelle ils allaient travailler, en leur précisant individuellement « vous n'avez à vous occuper de rien et vous n'aurez affaire qu'à moi ».

Ces travailleuses et travailleurs colombiens n'ont donc jamais postulé dans aucune de ces entreprises, dans lesquelles ils ont effectivement travaillé, qu'elles soient de recrutement ou utilisatrices.

Il s'agit principalement de :

- RANDSTAD, entreprise de Travail Temporaire MIMIZAN (40) pour LÉGUM'LAND à YCHOUX (40)
- GEF groupement d'employeurs VILLENEUVE-SUR-LOT (47) pour SERRES TOMATES à MORCENX (40)
- AQUI JOB groupement d'employeurs MARMANDE (47) pour ANTARTIC FOODS à YCHOUX (40)
- SCEA LES FANES DU PIGNADA à PISSOS (40) - ramassage carottes
- JOB LANDAIS à SABRES (40) - ramassage asperges
- VITARELLES à FAUGUEROLLES (47) - ramassage fraises
- SCEA BERNADILLE à PISSOS (40)
- SCIC DANA SOLUTIONS à MARMANDE (47) - marcottage noisetiers

Certaines de ces entreprises, comme RANDSTAD, payaient par virement bancaire, sur des comptes NICKEL que les rabatteurs leur avaient fait ouvrir, via les véritables coordonnées de l'IBAN/RIB, sauf que le nom du bénéficiaire qui y figure est celui du DNI « loué », sans remise de contrat de mission ni de bulletin de salaire.

D'autres établissaient bien des contrats et des bulletins de salaire au nom du DNI « loué », avec un numéro de Sécurité Sociale ou de MSA inconnu ou absent, documents qu'ils envoyaient par internet sur le téléphone portable de ces salariés. C'est d'ailleurs la MSA qui aurait donné l'alerte.

Voilà à quoi aboutit cette gestion patronale, centrée uniquement sur l'accroissement des chiffres d'affaires et des profits : à l'intensification de l'exploitation par le travail qui conduit inmanquablement à la « traite d'êtres humains », où des travailleuses et des travailleurs, quelle que soit leur nationalité, sont, en toute illégalité et bien trop souvent en toute impunité, monnayés, déplacés, transportés, exploités comme des marchandises ; et ce, au vu et au su de tout le monde, dans un silence complice.

1^{ère} victoire : Le 30 juillet 2024, la Préfecture des Landes délivrait douze titres de séjour provisoire, « vie privée et familiale », d'un an renouvelable, au titre des victimes de traite des êtres humains dans le milieu du travail, en application des articles L 425-1 et R 431-15-2 du CESEDA (Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile).

Depuis le 1^{er} août ils travaillent tous et ont repris quasiment leur autonomie sur le plan matériel depuis le mois de septembre.

Précédemment, les douze ressortissants colombiens avaient déposé plainte contre leurs exploiters, auprès de la Police aux Frontières d'Hendaye, dans le cadre de la Commission Rogatoire en cours auprès du Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, dont le Procureur de la République avait été saisi et une Juge d'Instruction nommée.

Simultanément, les douze victimes et la CGT Landes, par le biais de notre avocat commun, Maître Zeldi GRIMAUD, nous étions constitués parties civiles dans ce dossier.

Par décision du 24/10/2024, la Juge d'Instruction a rendu, à l'encontre de l'UD CGT Landes, une « Ordonnance d'irrecevabilité de constitution de partie civile » au motif que « les faits poursuivis ne portent pas préjudice, directement ou indirectement, à l'intérêt collectif d'une profession que l'UD CGT Landes représenterait »... Nous avons immédiatement fait appel.

Restent les faits. Sans le courage des ces douze travailleuses et travailleurs sans papiers et sans la CGT Landes, voilà un « démantèlement d'un réseau de trafic d'ouvriers agricoles et de faux papiers », mais sans victimes identifiées ! Et sans victimes identifiées, exploiters pas ou peu identifiables ! Voilà sans doute la seule véritable lecture à faire de l'ordonnance d'irrecevabilité de constitution de partie civile rendue par Mme la Juge d'Instruction près le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan.

Qu'à cela ne tienne, fidèles aux valeurs de notre CGT, nous continuerons le combat par tous les moyens dont nous disposons, avec toutes les travailleuses et les travailleurs, quelle que soit leur nationalité, qu'ils soient avec ou sans papiers, pour le respect de leurs droits et de leur dignité ainsi que pour la conquête de nouveaux droits.

DIAGORIS

EXPERTISE

Notre engagement et nos valeurs

Diagoris est un cabinet d'expertise comptable au service exclusif des représentants des salariés. Depuis 2009, Diagoris s'engage à défendre les intérêts des salariés dans le cadre de ses missions légales de conseil et d'accompagnement des CSE et des organisations syndicales. Cet engagement s'appuie sur des valeurs fortes de solidarité, de justice et d'égalité au service des salariés et de leurs représentants.

Notre expertise pluridisciplinaire

Le cabinet Diagoris est implanté sur l'ensemble du territoire français et dispose d'une expertise pluridisciplinaire lui permettant de conseiller et d'accompagner les salariés et leurs représentants dans tous les domaines du dialogue social avec les directions (questions sociales, économiques, financières, stratégiques, organisationnelles, etc.) et dans tous les secteurs d'activité (énergie, transport, services, santé, etc.).

Les missions légales d'expertise auprès des CSE

Le cabinet Diagoris intervient principalement dans le cadre des missions légales d'expertise auprès des CSE, prévues par le code du travail :

- ◆ consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise (100%employeur)
- ◆ consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi (100%employeur)

** Sous certaines conditions, l'expertise peut être financée à 100% par l'employeur.*

Ces consultations sont récurrentes et nous accompagnons sur le long terme les salariés et leurs représentants pour défendre leurs intérêts auprès des directions. Nous intervenons également dans le cadre de consultations ponctuelles liées à des événements particuliers:

- ◆ consultation dans le cadre d'une opération de concentration (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ droit d'alerte économique (80% employeur / 20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'un projet de licenciements collectifs pour motif économique(80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'une offre publique d'acquisition (80% employeur/20% CSE*)

Notre cabinet peut être mandaté pour apporter toute analyse utile aux organisations syndicales pour préparer la négociation d'un accord de performance collectif ou d'un accord relatif au contenu d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Les missions d'expertise CHSCT – CSSCT

Le cabinet Diagoris accompagne aussi les salariés et leurs représentants dans le cadre des missions auprès des CHSCT et des CSSCT à travers sa filiale agréée Sésame Ergonomie:

- ◆ lorsqu'un risque grave, identifié et actuel, révélé ou non par un accident du travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel est constaté dans l'établissement (100%employeur)
- ◆ en cas d'introduction de nouvelles technologies ou de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ dans les entreprises d'au moins 300 salariés, en vue de préparer la négociation sur l'égalité professionnelle (80% employeur/20% CSE*) .

La formation des représentants des salariés

Au-delà des missions légales d'expertise, le cabinet Diagoris accompagne les représentants des salariés à travers une offre complète de formations (économique, social, droit du travail, sécurité au travail, etc.) afin de développer les compétences utiles à leurs missions de défense des intérêts des salariés.

DIAGORIS

ARNAUD KIEFER

Responsable Relations Extérieures & Partenariats – Grand Sud

06 37 87 67 29

arnaud.kiefer@diagoris.fr

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

DIAGORIS.FR

7 place du Pdt Thomas Wilson
31000 TOULOUSE

Centre Regus Les Grands Hommes
33000 BORDEAUX

● **Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles**
CREFOP



Jean-Philippe
Juin
(86)
FTM
Bureau
Comité plénier



Robert
Colin
(17)
FNIC - Fontaine Pajot
Commission Prospective



Vincent
Belnoue
(87)
FNT-STCLM
Commission Formation



Pascal
Michel
(33)
FNME - FNME 33
Commission Orientation

● **Comité Régional Pour l'Emploi**
CRPE



Mickaël
Huard
(79)
FNTVC - GLASSUER



Antonio
Pinto
(19)
FNCSBA - ENERGIE
SERVICE ET FILIALES



Joseph
Maso
(64)
FDSP - Territoriaux
agglomération Paloise



Eric
Valade
(87)
FNME - FNME 87
Conseil d'administration

● **Handic'Aptitude** ● **Institut du Travail**

● **Instances Paritaires Régionales - IPR / Instances Paritaires Territoriales - IPT**



Brigitte
Dussarrat
(40)
FNPOS - MAS - Retraitée
IPR - IPT40OUEST/64 - IPT33



Vincent
Belnoue
(87)
FNT - STCLM
IPR



Marie-Claire
Etien
(17)
FAPT - FAPT 17
IPT 16/17/79/86



Laurent
Pointurier
(23)
CNPTP - Privé d'emploi CGT
IPT 19/23/87

● **Instances Paritaires Régionales - IPR / Instances Paritaires Territoriales - IPT**



**Kévin
Jonchère**
(19)
Interim - Randstad
IPT 19/23/87



**Bernard
Desgré**
(40)
FAPT - FAPT 40
IPT 24/40EST/47



**Jérôme
Cassaing**
(64)
FTM - Messier Bidos
IPT 40OUEST/64



**Eddy
Paul**
(33)
FILPAC - Multipro UL
Presqu'île Bassens
IPT 33

● **Transition ProCRPE**



**Brigitte
Dussarrat**
(40)
FNPOS - MAS - Retraitée
Commission Instruction
Bordeaux



**Pascal
Michel**
(33)
FNME- FNME 33
Commission Instruction
Bordeaux / CA



**Eric
Fritsch**
(87)
FTM
Commission Instruction
Limoges



**Ludovic
Grenier**
(87)
FNTVC - INDIV VER
CERAM UL Limoges sud
Commission Instruction
Limoges



**Stéphane
Cailler**
(86)
FTM - SAFRAN
Commission Instruction
Niort / CA



**Gaétan
Griffon**
(33)
FNTVC - SIVAQ
CA

● **Conseil Economique Social et Environnemental Régional Nouvelle-Aquitaine**
CESER



**Martine
Ranchin**
(19)
Commissions 3 C



**Philippe
Gory**
(23)
Commissions 4 A



**Jean-Philippe
Juin**
(86)
Commissions 1 B



**André-Marc
Solureau**
(40)
Commissions 5 C



**Julien
Ruiz**
(33)
Commissions 4 B



**Béatrice
Poret**
(33)
Commissions 1 B



**Véronique
Lelibon**
(33)
Commissions 1 B



**David
Crochu**
(79)
Commissions 2 C



**Sophie
Peyregne**
(33)
Commissions 2 A



**Paul Hervé
Rousseau**
(16)
Commissions 3 A



**Valérie
Fremont**
(33)
Commissions 5 A



**David
Plages**
(33)
Commissions 2 D



**Anne
Azoulay-Fravel**
(79)
Commissions 5 D



**Cécile
Saez-Payencet**
(33)
Commission 4
Section V & P



**Hervé
Pineaud**
(19)
Commissions 3 D
Bureau du CESER



**Gisèle
Bourcier**
(24)
Commissions 4 C
Rapporteuse de Com-
mission



48^{ÈME} CONGRÈS DE L'UD 79

Le 48^{ème} congrès départemental des syndicats CGT des Deux-Sèvres a eu lieu les 9 et 10 octobre 2024.



C'est près de **150 congressistes** qui se sont retrouvés à Villiers-en-Plaine pour débattre, amender, donner des orientations et élire une équipe pour porter les décisions.

Les délégués des syndicats CGT des Deux-Sèvres portaient 2045 voix sur les 2740 possibles vu le nombre de syndiqués 2023, une belle représentation de la majorité des syndiqués du département dans leur diversité de métiers.

Ce congrès a été le lieu d'échanges sur les bilans du mandat précédent, d'analyse de ce qui a fonctionné ou non, sur les orientations et choix de politique syndicale, une modification statutaire, et surtout un grand lieu de fraternité et de convivialité.

Le retour sur les résolutions du précédent congrès, réalisées ou non, avec l'explication de leur mise en œuvre et de ce qui a manqué pour celles que nous n'avons pas pu mener à terme, a été très apprécié.

Le bilan d'activité 2021 - 2024 a été adopté à l'unanimité des congressistes.

Des débats axés sur les missions de l'UD et notre définition de la double besogne : nous avons échangé sur les galères dans nos boîtes, les revendications salariales et les conditions de travail, l'existence et le renforcement de la CGT, mais aussi sur les luttes nationales et internationales, et évidemment sur les luttes environnementales.

Nos débats ont été riches de 21 amendements déposés par les syndicats sur le texte d'orientation. Des amendements sur l'environnement, le combat contre les violences sexistes et sexuelles et contre les discriminations de diversité et syndicales notamment. Des amendements intégrés au texte dans leur grande majorité.

Le texte d'orientation final étant adopté par la quasi-unanimité des délégués.

Une modification des statuts sur la question juridique qui a été aussi votée par une très large majorité. Cette modification a ouvert, en amont du congrès, une proposition de réécriture de l'article prévoyant la non utilisation des fonctions syndicales CGT pour porter une candidature politique ou un acte religieux quel qu'il soit. Une réécriture, pour rendre nos statuts plus lisibles, qui a été validée unanimement.

Enfin, les camarades ont élu une équipe pour porter ces débats riches :

La Commission Exécutive de l'Union Départementale des Syndicats CGT des Deux-Sèvres a été renforcée passant de 19 à 23 élus, rajeunie et féminisée. La CE a aussi été renouvelée pour plus de la moitié et si la parité n'est pas encore atteinte nous nous en approchons enfin avec 10 femmes. Critère important validé par la commission des candidatures : les camarades élus à la CE sont tous formés au parcours militant.

La Commission Financière de Contrôle s'est maintenue à 5 camarades, dont un entrant.

En son sein, la CE a élu un bureau prêt à mener l'action :

David BODIN

Secrétaire Général

Sandrine FOURNIER

Secrétaire Générale Adjointe (lien aux professions et aux ULs)

Morgane LAURAND

Secrétaire Générale à la Vie Syndicale

Nadège MACOIN

Responsable à la Formation Syndicale

Karine TREBUCHET

Secrétaire à la Politique Financière

Christophe MILLIEZ

Secrétaire à la Politique Financière Adjoint

CONFÉRENCE DES 10 & 11 OCTOBRE DU SECTEUR CHEMINOTS LIMOGES



Les 10 et 11 octobre, s'est tenu à Limoges la Conférence de Secteur de la région de Limoges, avec la participation de 75 militant-e-s des syndicats du secteur de Limoges, venu-e-s du Nord du Lot, de la Corrèze, de la Haute-Vienne, de la Creuse et de l'Indre.

Les militants ont pu débattre sur l'activité menée par les syndicats du secteur entre 2021 et 2024.

Extraits des conclusions de la conférence par Loïc COUDERT

« Le contexte géopolitique est très complexe et pesant pour toutes et tous, actifs, retraités, la jeunesse, à qui l'on montre la misère dans les médias permanents. Certains ont abordé les situations de conflits qui se déroulent malheureusement un peu partout dans le monde, certains plus médiatiques que d'autres, et certains qui se trouvent aux portes de l'Europe. Je ne reviendrai pas particulièrement dessus, mais ces situations atroces ont un impact direct sur notre quotidien, de par les choix politiques et des décisions budgétaires portés par nos gouvernements libéraux. »

« La CGT est porteuse de valeur fondamentale, ce qui a été rappelé tout au long de nos débats, de paix, de fraternité, d'égalité, d'émancipation ; quels qu'en soient les conflits, nous nous opposerons toujours à la guerre (le terrain de jeu des capitalistes et des fanatiques) car ce sont les civilisations qui en souffrent et qui en meurent. »

« La période électorale que nous avons vécu en cette année 2024 a également été prenante. Notre Organisation Syndicale a pris ses responsabilités et nous, premiers militants surtout. Mais nous ne devons pas lâcher, et particulièrement dans notre lutte contre l'extrême droite et leur imposture sociale. »

« L'extrême droite exploite des enjeux sociaux pour asseoir son pouvoir, mais ses solutions sont souvent

basées sur la manipulation et l'exclusion, plutôt que sur la réalité et la solidarité. Et nous rencontrons ces actes, même chez nous, parfois dans nos campagnes les plus reculées. Nous pouvons mesurer aujourd'hui dans nos collectifs de travail, la libération de la parole de certains qui est insupportable ; il est de notre responsabilité de syndiqué, porteur de valeurs humanistes, de reprendre ce terrain et cadrer tous débordements, pour éradiquer ces discours nauséabonds.

La minorité c'est eux, ce ne doit pas être nous ! »

« Que devons-nous attendre de ce gouvernement ? Rien, alors nous ne devons pas tergiverser... »

Les inégalités sociales n'ont jamais été aussi grandes, les choix politiques rarement aussi violents à l'encontre des services publics, de la protection sociale et des dispositifs de solidarité intergénérationnels ; des politiques qui précarisent les plus fragiles et la jeunesse. Nous savons donc quel rôle la CGT et les syndiqués vont devoir jouer... »

« Les cheminotes et cheminots, les syndiqué-e-s - militant-e-s doivent participer à l'activité, aux initiatives, des Associations d'usagers ou de Citoyens qui portent les nécessités de développement du ferroviaire et qui auront un impact sur le débat avec les institutionnels. »

« La CGT a souvent raison, nous avons raison, mais il ne faut pas s'en rendre compte trop tard... »



« Cette conférence va donc se clôturer ; nous l'avions souhaité dynamique et optimiste car comme vous avez su le dire, l'activité revendicative a été et sera intense, avec des rapports de force importants et des victoires brillantes pour le quotidien des cheminotes et des cheminots. Nous avons tendance à omettre les aspects positifs de nos actions et de ne pas les présenter comme tels. Par le partage des différents rapports d'activité de nos collectifs, vous avez pu mesurer tout le travail engagé et pris en compte par nos syndicats. Nous nous attacherons à en faire la promotion à chaque rencontre que nous aurons, comme cela a pu être dit. »

A l'issue de ces deux journées de travail, le Secrétaire Général et le nouveau secrétariat de secteur a été élu à 97 % avec une nouvelle feuille de route revendicative pour les trois prochaines années.



Secrétaire général
Loïc COUDERT

Secrétaire à la Politique Financière
Nathalie CASAS

Secrétaire à la Politique Revendicative
Frédéric CUEILLE

Secrétaire à l'Organisation
Jean-Marc LAHOUSE

Secrétaire à la Formation
Hervé BONNET

Secrétaire à la Communication
Hervé SIX

Secrétaire du Bureau Territorial UFCM
Yvan ESCRIBE

Secrétaire du CASI
Frédéric CHANUT



POUR DES FORÊTS VIVANTES !

3 000 MANIFESTANTS A GUÉRET

Le 5 octobre dernier à l'appel d'une trentaine de collectifs, associations et syndicats réunis dans le « Réseau forêt limousine » 3 000 personnes se sont retrouvées pour un cortège familial, joyeux et festif, mobilisées contre les coupes rases et deux projets industriels qui menacent lourdement les forêts de feuillus du Limousin et bien au-delà. La CGT Nouvelle-Aquitaine, répondant aux demandes de l'Union départementale de la Creuse, en avait fait un objectif, première étape avant une mise en commun des réflexions sur la forêt et la filière bois de toute la grande région dans la diversité des situations.



La CGT au coeur des mobilisations

Avec sa banderole réclamant « une forêt durable pour des emplois durables » et le gros camion rouge de l'UD de Corrèze, la CGT avait toute sa place dans l'organisation de la manifestation et ceci n'a rien du hasard. En fondant et animant un collectif creusois de l'Alliance écologique et sociale l'UD de la Creuse a permis la construction progressive d'une Charte revendicative de la forêt et des travailleurs de la filière bois. C'est ainsi qu'elle s'est trouvée naturellement à participer à la création du « Réseau forêt limousine » qui regroupe des collectifs mobilisés autour d'un

projet local, de grandes associations comme la LPO et FNE ou encore des groupements de gestion forestiers citoyens. Recevant une délégation venue présenter la Charte à Mme la préfète de la Creuse, celle-ci s'est appuyée sur ses chefs de service pour réfuter nos arguments, annoncer qu'elle ne prendrait pas de mesure pour limiter les coupes rases comme elle s'y était engagée mais qu'elle regarderait notre proposition de créer un observatoire de la forêt incluant les professionnels, les associations et les services de l'État.

Deux projets dangereux

Il ne s'agit bien évidemment pas de s'opposer aux utilisations industrielles. Il faut du bois depuis la pâte à papier jusqu'à la construction en passant par l'ameublement. Bien au contraire, il s'agit de protéger la ressource pour des utilisations durables et pour le rôle de la forêt dans la lutte contre le réchauffement climatique, pour la qualité de l'eau et la préservation de la biodiversité. Ces dernières années les prélèvements dans les plantations de douglas atteignent déjà 100 % de l'accroissement naturel. Et les prélèvements de feuillus réellement disponibles (hors micro parcelles et parcelles inexploitable) sont



au même niveau. Dans ce contexte, nous contestons deux projets industriels majeurs : Biosyl à Guéret pour faire du pellet et Farges-Piveteau à Egletons pour le doublement des capacités de la scierie. Alors que les coupes rases ravagent déjà massivement les paysages, les sols et la biodiversité des forêts limousines, l'ouverture de ces deux usines viendrait augmenter dramatiquement les prélèvements tout en mettant en péril l'économie fragile de la filière : scieries et papeteries devront payer plus cher et chercher plus loin leurs approvisionnements en matière première.

Une manifestation joyeuse

Malgré la campagne médiatique de la préfète qui annonçait la mise à sac de Guéret par des hordes « d'éco-terroristes », une présence policière délirante, une interdiction inédite de passer devant la préfecture et une brève mais violente provocation policière tentée par des éléments de la BAC qui seraient venus de Paris, la manifestation s'est déroulée parfaitement comme prévu avec des prises de parole, des déroulés de banderoles et un très symbolique lancé de pellets dans la cour arrière de la préfecture, chacun y allant de sa poignée de granulés. Il n'en fallait pas moins pour que le nouveau député, Bartolomé Lenoir, inconnu en Creuse mais élu ciotiste avec les voix du RN se pose en défenseur des creusois face au risque que le département ne se transforme en une gigantesque ZAD lors d'une question au gouvernement ! Les organisateurs de la manifestation lui ont répondu à travers une Lettre ouverte digne et tranchante.

Et après ?

Alors que la demande de rencontre formulée après la manif par le Réseau forêt limousine a été refusée quelques élus de droite et de gauche ont organisé une « contre-manif » le samedi suivant. Réunissant à peine une soixantaine de personnes autorisées à se rassembler devant la Préfecture avec une délégation reçue ! 60 contre 3 000 !

A travers le plan France Relance à la sortie du Covid le gouvernement a mis beaucoup d'argent (de nos

impôts) sur la table pour financer de nouvelles coupes rases couplées à des replantations. Ces replantations connaissent une mortalité de 50 % mais c'est pas grave... L'État a bien compris que les populations se mobilisent de plus en plus contre cette vision archaïque de la sylviculture et fait pression sur les professionnels de la filière pour qu'ils calment le jeu. Les patrons du secteur, organisés dans « Fibois », ont donc organisé des Assises, soit une journée d'information ouverte aux associations dans le château de Clergoux pour une opération séduction. Mais patatras l'essentiel des intervenants étaient des défenseurs du modèle industriel actuel bras dessus bras dessous avec une poignée d'élus « LR » de Corrèze. Fibois propose maintenant la création de groupes de réflexion mais les associations échaudées et très méfiantes sont partagées entre celles qui vont directement boycotter et celles qui veulent donner une chance au dialogue à condition qu'il ne s'agisse pas d'un dialogue de sourds !

Réunissant le samedi 14 décembre toute la journée plus de quarante personnes, les collectifs du Réseau forêt limousine sont bien décidés à poursuivre la mobilisation. Mais aussi à faire valoir contre la coupe rase les pratiques de sylviculture à essences mélangées et couvert continu qui sont les meilleures réponses contre les effets du réchauffement sur les arbres, pour la protection de la biodiversité et nos bonheurs à parcourir des forêts vivantes. Le travail en forêt est alors différent, éventuellement plus délicat mais produit régulièrement des arbres plus beaux, plus résilients et la reproduction naturelle est non seulement plus efficace mais gratuite ! Les recours en justice se poursuivent, un film sur les nuisances de l'usine Biosyl de Cosne-sur-Loire va être réalisé pour alimenter des réunions publiques, un concert aussi est à venir. Et une bonne nouvelle est venue du tribunal administratif de Limoges juste pour Noël qui annule la déclaration d'utilité publique pour Farges-Piveteau. A suivre !

Jean-Yves Lesage

On dit souvent que **c'est le geste** **qui compte** ().

Vous qui lisez ce magazine, peut-être chez vous ou bien au travail, quel serait votre réflexe si une personne près de vous était victime d'un malaise, d'un accident, d'un étouffement ?

Dans toutes ces situations, c'est le geste qui compte. **Celui qui permet de faire un massage cardiaque, d'utiliser un défibrillateur, d'effectuer une compression abdominale, de mettre une victime en sécurité.** Tous ces gestes simples qui permettent bel et bien de sauver des vies.

De nombreux décès pourraient être évités chaque année en France si le **grand public était plus largement initié aux gestes de premiers secours.**

C'est pour ça qu'à la Macif, nous proposons depuis des années à nos sociétaires des ateliers gratuits de formation aux premiers secours.

Alors pour connaître les six gestes élémentaires de premiers secours, **rendez-vous sur macif.fr/gestes-qui-sauvent**

À la Macif, la prévention, c'est ensemble que nous la faisons.



La Macif,
c'est **vous.**